CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E143692** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/2013

Raison sociale : LA TOITURE FENSCHOISE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/11/2025

Capital : 3 000

10 RUE CLEMENCEAU
57440 ALGRANGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE 2013B432

Siret : 798 346 235 00038

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0040474-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT715478

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT715478

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 82 55 79 13 **Fax :**

Portable : 06 67 95 53 21

Responsabilité légale :
MANCINI ALLAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : latoiturefenschoise@gmail.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 277 385 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	31/03/2026
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	3	31/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 02/04/2026 14:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E143692** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE **02/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/2013
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/11/2025
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE 2013B432

Siret : **798 346 235 00038**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0040474-1 02
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT715478
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT715478
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **LA TOITURE FENSCHOISE**

10 RUE CLEMENCEAU
57440 ALGRANGE

Téléphone : 03 82 55 79 13 **Fax :**
Portable : 06 67 95 53 21

Site Internet :
E-mail : latoiturefenschoise@gmail.com

Responsabilité légale :
MANCINI ALLAN GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/03/2026
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	31/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	31/03/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/03/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	31/03/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	31/03/2026
o Isolation des combles perdus	31/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 14:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.